

THOMAS PELTE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

A decorative wavy line in teal and dark blue colors, starting from the left edge and curving upwards towards the right, mirroring the design at the top of the slide.

60 ans de mobilisation en faveur de l'eau

Au cours des 11 programmes d'intervention, l'agence de l'eau et ses partenaires des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse - décideurs publics, économiques et associatifs - ont réussi leur pari :

**œuvrer ensemble pour une eau
en quantité et en qualité.**

Pour preuve :

La pollution des rivières par l'ammonium a été
divisée par 20 depuis 1990

48 % des rivières sont désormais en bon état écologique sur le bassin Rhône-Méditerranée et **85 %** des nappes en bon état chimique. **91 %** et **100 %** en Corse !

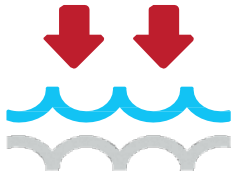


Avec l'évolution de notre monde

(changement climatique, explosion démographique, urbanisation intense),

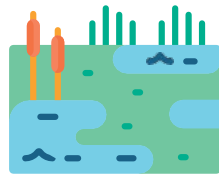
certains constats restent alarmants.

-40%



L'estimation de la baisse des débits d'été de l'Isère d'ici 2050 et du Rhône d'ici 2055.

-66%



La part de zones humides françaises ayant été détruites en 1 siècle. C'est 3 fois la superficie de la Corse.

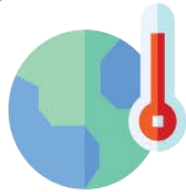
-18%



La part des espèces animales et végétales, ayant déjà disparu en France, du fait des altérations de la ressource en eau.

Ce qui guide le programme ?

4 enjeux



L'adaptation des
territoires au
changement
climatique



L'atteinte du
bon état des
eaux



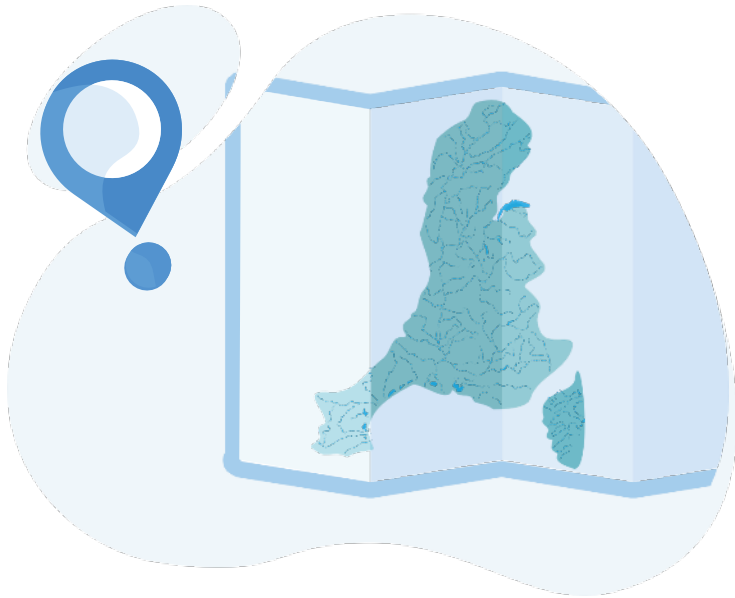
La solidarité
entre les territoires



La reconquête de la
biodiversité

Le grand appel du programme ?

Faire émerger les projets dans tous les territoires



Des aides sont proposées
aux collectivités, entreprises, associations et agriculteurs.



Tous les territoires sont éligibles,
avec des pondérations selon les priorités du programme.



Une attention particulière est portée aux zones rurales fragilisées,
pour lesquelles les taux d'aide sont majorés.

La force du programme ?

Des moyens au service de l'eau

Pour Rhône-Méditerranée-Corse

330 AGENTS

**pour accompagner au plus près
les maîtres d'ouvrage**

**Un soutien aux missions territoriales
contribuant au programme,**

équivalent à

600 emplois dans les territoires



**520 M€
par an**

**d'aides aux projets,
soit 3,1 milliards
d'euros sur 6 ans.**

**C'est
+25%**

**par rapport au
11^e programme**

L'ampleur du programme ?

+ de 4 000 opérations aidées par an
sur Rhône-Méditerranée-Corse

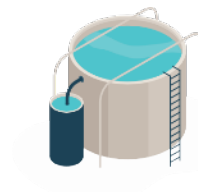
Le 12^e programme soutient les opérations qui contribueront à :



1 Organiser
la **sobriété**
des usages pour
tous les acteurs



2 Favoriser
les dynamiques
naturelles des
milieux et
reconquérir
la **biodiversité**



3 Améliorer
la **qualité**
des **eaux**
des **milieux**



4 Gérer durablement la
ressource et l'alimentation
en **eau potable**



5 Préserver et restaurer
les capacités des **sols**
à infiltrer, stocker l'eau
et recharger les aquifères

Une grande diversité d'opérations éligibles

Parmi lesquelles des travaux, mais
aussi des études, de l'animation,
des actions de communication
ou de participation citoyenne...

Exemples d'opérations éligibles

- Projets R&D, expérimentations
- Études des hydrosystèmes
- Animation
- Démarches prospectives
- Communication et sensibilisation

- Déconnexion et infiltration des eaux pluviales
- Bassins d'orage
- Filières agricoles favorables à l'eau et la biodiversité
- Conversion à l'agriculture biologique

- Réduction des pollutions par les plastiques
- Réhabilitation des systèmes d'assainissement
- Gestion des boues d'épuration

- Réduction des pollutions de nature industrielle

- PTGE
- Réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable
- Réutilisation des eaux usées traitées
 - Substitution par stockage

- Plans d'actions sur les aires d'alimentation des captages
- Mise en conformité de l'eau potable
- PGSSE

- Habitats et corridors écologiques ; haies, mares...
- Passes à poissons
- SAGE

L'intensité du programme ?

Jusqu'à 80 % de financement des projets

Les taux d'aides, réhaussés dans le cadre du 12^e programme, varient selon les priorités du programme et l'ambition des opérations.

50%

pour la majorité
des opérations

Jusqu'à

70%

pour les priorités
du programme et le
soutien aux zones
rurales fragilisées

Jusqu'à

80%

pour les actions les plus
ambitieuses de restauration
et préservation des milieux

Le financement du programme ?

Une redevance réinvestie dans les territoires

> 570 M€

de redevances seront perçus en 2025.

Ce montant passera ensuite à 636 M€ en moyenne par an sur Rhône-Méditerranée-Corse.

Rappel !

La redevance est payée par les usagers de l'eau (ménages, industriels, agriculteurs...) selon leur consommation et les éventuelles pollutions qu'ils génèrent.

Le saviez-vous ?

C'est la principale source de revenus de l'agence de l'eau, utilisée à plus de 90% pour les investissements en faveur de l'eau.



La fiscalité de l'eau

Un modèle économique unique et autonome

Depuis sa création
il y a 60 ans,
l'agence de l'eau applique le principe :



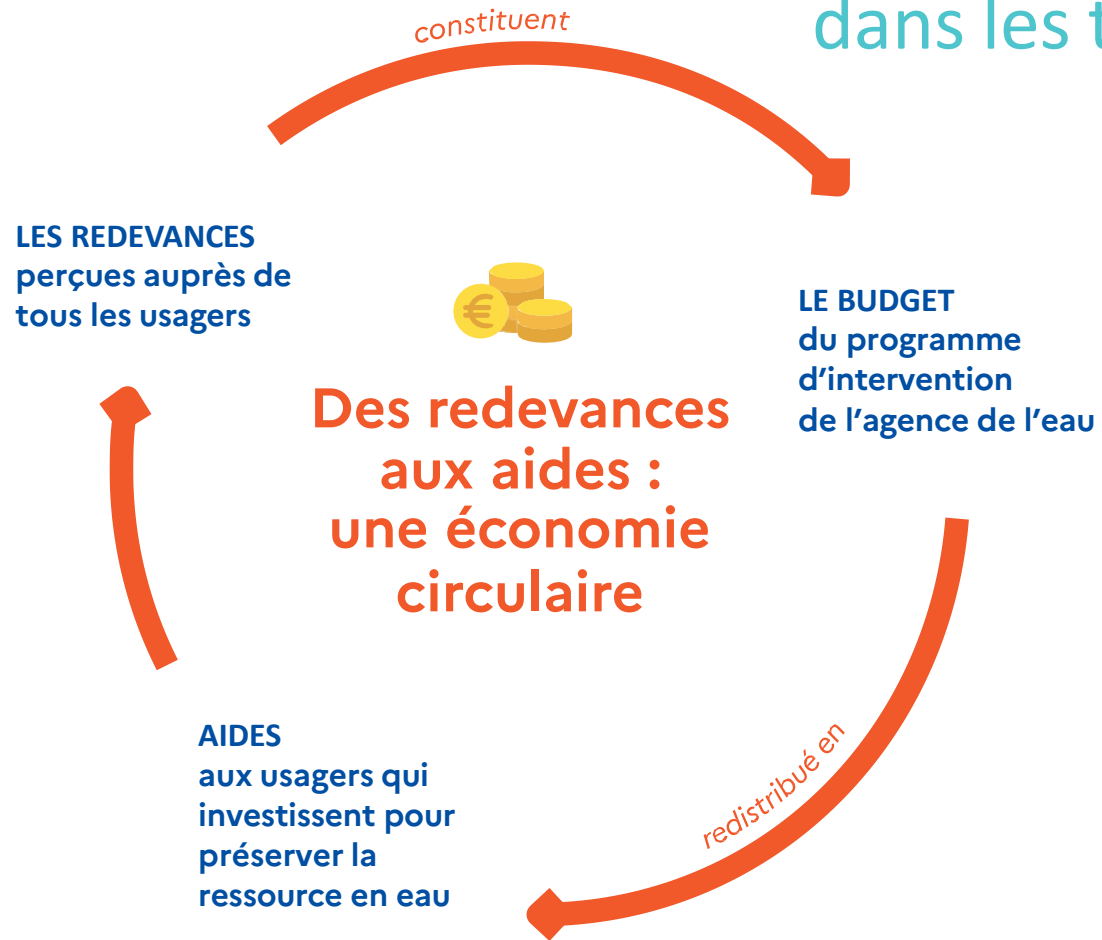
**POLLUEUR
ET PRÉLEVEUR D'EAU
= PAYEUR**

En effet, tous les usagers de l'eau paient un impôt calculé selon les volumes prélevés dans les milieux naturels, les consommations et les rejets de polluants.

Ces redevances constituent la principale source de revenus de l'agence de l'eau, utilisée à plus de 90% pour les actions en faveur de l'eau...

L'eau paie l'eau !

Une redevance réinvestie dans les territoires



Les recettes fiscales sont mutualisées puis réinvesties selon les priorités du programme dans des actions pour sauver l'eau.

Une fiscalité vertueuse

pour sauver l'eau à l'échelle du bassin



Incitative

En envoyant un signal prix accru, les redevances incitent à améliorer les pratiques.

Certaines sont même des taxes comportementales.



Solidaire

Solidarité entre les usagers :
les redevances collectées auprès de chacun alimentent un fonds destiné à tous.

Solidarité entre les territoires :
soutien particulier aux territoires ruraux les plus fragilisés.



Responsable

Les redevances sont une manière de contribuer collectivement à la réparation de la dette écologique.



Éclairante

Les redevances, par les données collectées, sont une source précieuse de connaissance sur les atteintes aux milieux aquatiques.